

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 22 novembre 2021

**Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2021-2022.431**

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 15 Septembre dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] nous désirons obtenir copie du document suivant : cadre normatif du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Veuillez noter que nous ne référons pas au Cadre de gestion ministériel du programme de soutien aux organismes communautaires pour le mode de financement en soutien à la mission globale, mais aux normes de programme telles qu'entendues par le Secrétariat du Conseil du trésor dans son **Guide de rédaction des normes de programmes d'aide financière** daté de février 2018. À la page 8, il est mentionné que « les normes d'un programme prennent la forme d'un document ». Nous désirons donc disposer du document circonscrivant les normes qui ont précédé et contribué à produire le cadre de gestion ministériel cité plus haut. » (*sic*)

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, un document répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

... 2

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur par intérim

Original signé

Robin Aubut-Fréchette

p.j.2